



**CONCOURS 3^E VOIE
D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION DE 1^{ÈRE} CLASSE - 2011**

Epreuve écrite d'admissibilité du 22 mars 2011

Série de questions portant sur l'organisation
et le fonctionnement des collectivités territoriales

Durée : 45 mn

Coefficient : 2

- ✎ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou nom fictif, ni signature ou surlignage de couleur.
- ✎ Le non respect de ces règles entraîne l'annulation de la copie.
- ✎ 2 POINTS SERONT RESERVES A LA PRESENTATION ET A L'ORTHOGRAPHE.

1. Quelles sont les ressources financières d'une commune ? (4 pts)
2. Quelles sont les trois collectivités territoriales françaises et leurs compétences respectives ? (4 pts)
3. Dans le cadre du recrutement d'un adjoint d'animation, quels sont les rôles du Maire et du Conseil Municipal ? (4 pts)
4. Quelles sont les modalités d'élaboration, d'adoption et d'exécution des budgets des collectivités locales ? (3 pts)
5. Quels sont les principes du service public ? (3 pts)

